

# MAIRIE DE MAZANGÉ

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 29 MARS 2016.

- Présents : Mmes Nicole DIJON, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS, Mrs Patrick BRIONNE, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMÉANT, Dominique GAUDRUAU, Vincent NEILZ, Christophe RENON.
- Absent Excusé : Mme Claudia GANDELIN, Mr Jacques COLAS, Jules COLIN.  
Absent : Mr Michel ROUVRE.

*Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :*

Voté les comptes administratifs 2015 et budgets primitifs 2016 Commune et Assainissement.

Maintenu les taux des impôts locaux pour 2016 à 14.60 % pour la taxe d'habitation, à 21.25 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, et 49.69 % sur les propriétés non bâties.

Accepté le renouvellement de la convention avec le Refuge du Val de Loir de NAVEIL dont le montant est fixé à 0.75 € par habitant et par an.

Signé une convention avec Mr Laurent SAILLARD d'AZÉ concernant le Busage du fossé section ZD 36.

Retenu le devis de l'Entreprise CONNECTILED de Morée (41) pour l'illumination de la façade de la Mairie pour 1 130.94 € T.T.C.

Retenu le devis de l'Entreprise Arts Déco Paysages de St Amand Longpré (41) pour le projet de clôture du terrain de foot pour 3 336.00 € T.T.C.

Le Maire,

Patrick BRIONNE

(Toutes précisions complémentaires peuvent être trouvées en mairie)

- ex. dossier - ex. affichage mairie - ex. affichage extérieur - ex. secrétaire de séance - ex. Maire